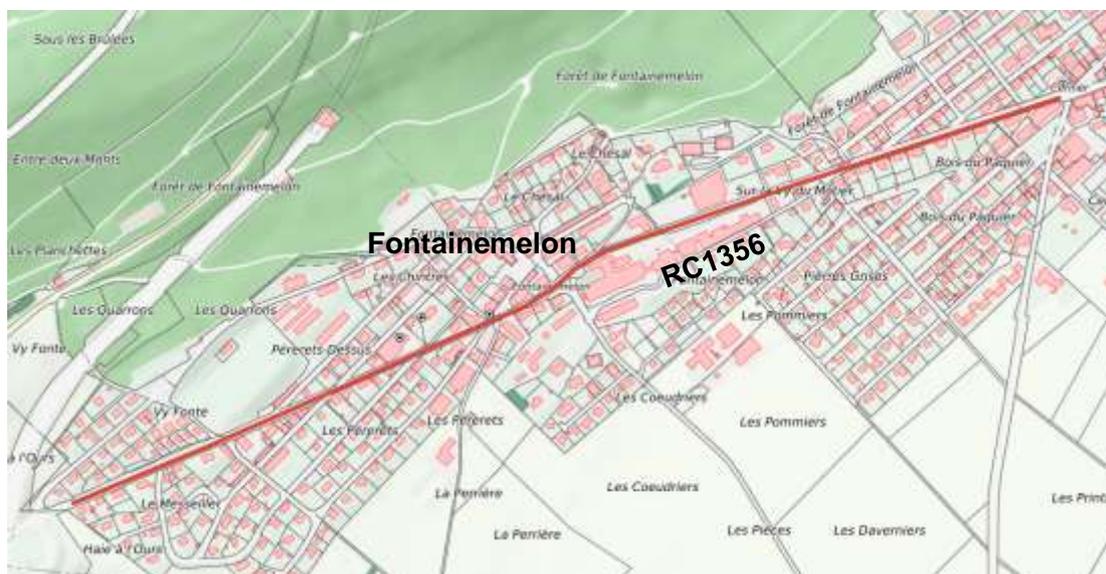


RC1356 – Fontainemelon - Réaménagement de la chaussée



Éléments déterminants

L'état important de dégradation de la structure bitumineuse.
La lutte contre le bruit routier.
Le besoin de réaménagement spatial de l'espace public.
Le besoin de réfection des infrastructures souterraines.

Projet

Partenariat avec la commune de Val-de-Ruz.
Reconstruction partielle des infrastructures souterraines.
Reconstruction complète de la superstructure de la chaussée et des trottoirs.
Réalisation d'un aménagement limitant la vitesse à 30km/h dans le centre du village.

Mobilité douce

Le réaménagement du gabarit transversal de la chaussée permet l'intégration d'un trottoir mixte cycles-piétons à la montée, ainsi qu'un trottoir au sud de la chaussée et une bande cyclable à la descente.

Planification des travaux

Les travaux s'étendront de mi-juin 2021 à 2025.

Coût du projet

Le montant total des travaux est estimé à CHF 6 millions. Ce projet bénéficie de subventions relatives à la mise en œuvre du (plan directeur cantonal de mobilité cyclable) PDCMC et de l'assainissement du bruit routier. Le montant des travaux à charge du SPCH est estimé à CHF 2,5 millions.

Voir [site internet de l'OENT](#)

Voir site internet SPCH - [Routes](#)